

Objectifs opérationnels

- Accueillir différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Concevoir et animer des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Concevoir et animer des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Prendre en charge la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Evaluer ses actions d'animation et transmettre des comptes-rendus.

Public

- Salariés ou Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, pouvant exercer une activité en milieu ordinaire de travail, ayant un ou plusieurs projets à confirmer.

Pré-requis

- Une première expérience immersive, de découverte en animation, bénévole ou professionnelle serait souhaitable.

Modalités de recrutement

- Recrutement effectué en partenariat avec les prescripteurs France Travail, Mission Locale et Cap Emploi.
- Information collective. A l'issue de cette réunion, il sera remis aux personnes intéressées un dossier de candidature à nous retourner, complété des pièces demandées au moins une semaine avant les sélections. Outre la fiche candidature complétée et les attestations liées conformes aux exigences préalables, il sera demandé à chaque candidat un CV et une lettre de motivation. Après dépôt de ce dossier et ses pièces annexes, il sera envoyé aux candidats une convocation pour se présenter aux entretiens de sélection.
- Evaluation diagnostique

Satisfaire aux entretiens de sélection

- Au cas où le nombre des candidatures dépassent le nombre de places disponibles, conformément aux règles définies par notre habilitation par la DRAJES Grand Est, ils consisteront en un entretien de 30 minutes.
- Cet entretien portera sur sa motivation, son projet professionnel, son engagement, sa mobilité, sa disponibilité et ses immersions préalables, son ou ses expérience(s) bénévoles ou professionnelles dans le secteur de l'animation. Il sera demandé aux stagiaires d'établir un argumentaire de leur parcours.

Durée et date

- En centre : 595 h (329 h en présentiel et 91 h en distanciel)
- En entreprise : 508 h

Soit une durée totale de 1 103 h pour un parcours maximum.

Durée hebdomadaire en centre de formation : 35 h. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Du 01/10/2025 au 04/06/2026
32369

N° carif : GE1700190

N° RNCP :

Siège Social
ZI Les Franchises
132 rue de la poudrière
52200 Langres
T: 03 25 87 02 51
E: langres@poinfor.org

Chaumont
48 rue de la Chavoie
52000 Chaumont
T: 03 25 32 26 98
E: chaumont@poinfor.org

Saint-Dizier
63 avenue du Général Sarrail
52100 Saint Dizier
T: 03 25 04 38 60
E: saint.dizier@poinfor.org

La Chapelle Saint Luc
3 rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
T: 03 25 70 47 47
E: la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

Migennes
131 avenue Jean Jaurès
89400 Migennes
T: 03 86 80 38 28
E: miqennes@poinfor.org

Contenu

		Heures en présentiel	Heures en distanciel
Phase Accueil - Positionnement			
A1 : Accueil et Positionnement / PIF	Obligatoire	21 h	
A2 : Connaissances des pratiques et enjeux numériques, les TIC et Prise en main de l'outil FAD	Obligatoire	4 h	
A3 : Prévention et lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes	Obligatoire	14 h	
A4 : EPMS 1 - Le SST	Obligatoire	14 h	
A4-bis : EPMS 2 - Sécurisation des publics	Obligatoire	49 h	
Phase Compétences spécifiques			
B1 : BC3 CPJEPS - L'environnement professionnel, les partenaires et la communication	Obligatoire	77 h	24 h
B2 : BC2 CPJEPS - Animation des temps de vie quotidienne de groupe	Obligatoire	56 h	21 h
B3 : BC1 CPJEPS - Conception et animation d'activités	Obligatoire	56 h	21 h
B4 : BC1-Bis CPJEPS - Animer des activités	Obligatoire	84 h	
Phase certification			
C1 : Certifications & Rattrapages en centre	Obligatoire	14 h	
C1-bis : Accompagnement à la préparation des dossiers de certifications	Obligatoire	35 h	35 h
Phase Régulations, suivi, insertion, bilans			
D1 : RAN – Remise à niveau en français et/ou Bureautique / Accompagnement aux écrits professionnels	Optionnel		42 h
D2 : Bilans / Régulations	Obligatoire	7 h	
D3 : TRE / Gestion de l'alternance	Obligatoire	21 h	
Phase "stage découverte"			
PAE1 : Stage Découverte & Inclusion 186 h - Animation de projet 322 h	Obligatoire	508 h	

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Niveau de sortie : niveau 3

Effectif : Groupe de 8 personnes en moyenne

Objectifs de résultats

Taux de réussite à la qualification = 80 %. Taux d'accès à un emploi à temps plein dans le secteur = au moins 70% à 6 mois. Résultats issus de l'analyse de nos outils de suivi de l'efficacité des actions dans le cadre de nos Objectifs Politique Qualité.

Indicateurs de résultats 2024

- 14 stagiaires accueillis
- 86% des apprenants sont satisfaits de la pédagogie et de l'accompagnement proposés
- 80% des apprenants présentés ont obtenus leur examen

Débouchés

- Retour à l'emploi dans les métiers de l'animation d'activités culturelles ou ludiques, et l'animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
- Formacode : 44067 Animation socioculturelle

Méthodes mobilisées

- Modalités pédagogiques : supports de cours papier, plateforme E Learning, (livret).
- Modalités outils : présentiel, supports PPT, tableaux, kit outils propres à la formation.
- Moyen pédagogique : équipe pédagogique dédiée et spécialisée

Modalités d'évaluation / validation

- Attestations de fin de formation, Attestation de compétences et de suivi d'acquis en entreprise
- CPJPEPS Mention « Animateur d'activité et de Vie Quotidienne », si validation de chacun de ses 3 blocs de compétences, au cours des épreuves suivantes :
 - Bloc de compétences 1 : Production de document écrit personnel présentant 3 préparations de séances d'activités, conduite d'une séance d'activités (30mn à 60mn) et d'un entretien (30mn)
 - Bloc de compétences 2 : Production d'un document écrit personnel présentant 2 actions d'animation de vie quotidienne et d'un entretien (30mn)
 - Bloc de compétences 3 : Production d'un document écrit personnel portant sur sa structure, son fonctionnement et sa contribution au fonctionnement de celle-ci et d'un entretien (30mn)
- **Habilitation n°24ACLHABCP0003** du 02/10/2024 au 01/10/2029
- **Certificateur :** Ministère des sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Equivalence : se référer à l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Passerelle : se référer à l'arrêté du 9 novembre 2024 portant création de la mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle » du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Site accessible aux personnes à mobilité réduite
- Le référent handicap du site de formation est à votre disposition pour étudier des adaptations et/ou aménagements facilitant votre parcours de formation

Coût pédagogique : 5 283,64 € (prise en charge par la Région Grand Est). Action agréée au titre de la rémunération et de la protection sociale.

Lieu de formation : Dans les locaux de POINFOR – 3 Rue Archimède– 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Contact : Laurent NICOLLEAU ☎ 03.25.70.47.47 / laurent.nicolleau@poinfor.org

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est



Formation et sites accessibles aux personnes en situation de handicap

<https://www.formation.grandest.fr> <https://www.facebook.com/PoinforGE>

www.poinfor.org